

Une randonnée proposée par Vince Lagogué

Circuit familial longeant le chemin de halage et reliant les communes de **Trévérien, Saint-Judoce** et **Evran**.

Cette balade vous invite à serpenter le long du canal et du Linon, véritable havre de paix et de fraîcheur.

Vous traverserez le Linon, rivière sinueuse et authentique, avant de découvrir un paysage bocagé et vallonné.

La dernière partie du parcours, en bordure du canal, vous offrira un moment de détente au fil de l'eau jusqu'à **Evran**.



Trace n° 28937751

Durée	3h 15	Difficulté	Facile
Distance	11,02 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	33 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	33 m	Commune	Évran (22630)
Point haut	47 m		
Point bas	14 m		

Description

Le départ de cette balade se situe au port d'**Evran**, où une vingtaine de places de parking sont à votre disposition, ainsi qu'une aire de bivouac gratuite qui vous permettra de prolonger votre séjour autour d'**Evran** et de savourer l'instant. Vous pouvez également débiter le parcours depuis la commune de **Trévérien** (parking au bord du canal, près du terrain de football) ou de **Saint-Judoce**, au vieux bourg, où quelques places de stationnement vous offriront une alternative pour changer de point de départ. Si vous choisissez de partir d'**Evran**, vous pouvez aussi emprunter la ligne **BreizhGO n°7** (Dinard / Dinan / Rennes).

Au départ d'Evran, vous longerez le canal sur la rive droite en direction de **Trévérien**, laissant l'aire de bivouac sur votre gauche. Après environ 1 km, vous atteindrez la passerelle métallique du vieux bourg (1), d'où vous pourrez admirer sur votre droite l'ancienne église de **Saint-Judoce**.

(Mentionnée dès le milieu du XIIe siècle dans une charte de donation au prieuré de Léhon, cette église, placée sous la mouvance de l'évêché de Dol, conserve encore quelques vestiges de cette époque, comme une petite baie murée dans le pignon ouest. Reconstituée en grande partie au XIVe siècle, elle présente un portail ouest, un élégant clocheton ajouré couronné d'une croix formée de quatre croissants et une baie ornée de trilobes dans le mur sud du chœur. Une porte du XVe siècle, portant l'inscription « D'IEUX PARDOINT A VILLECMER », témoigne d'une importante fondation expiatoire. La sacristie, surmontée d'une trésorerie, a été ajoutée au XVIIIe siècle. Suite à la création d'un nouveau bourg, l'église a été désaffectée en 1924 et vendue. Victime d'un incendie, elle a perdu sa toiture et est fermée au culte depuis 1925.)

Sur votre gauche, le **Linon** dévoile ses méandres paisibles, offrant une halte agréable à proximité d'une table de pique-nique. Poursuivez ensuite sur le chemin de halage jusqu'à une bifurcation sur la gauche, menant à un bois de conifères et d'aulnes. Vous traverserez alors une passerelle construite par des bénévoles (2), puis longerez une allée de peupliers avant d'emprunter un chemin agricole en direction de **Grasbuisson** (attention à ne pas rejoindre la route Evran / Pleugueneuc).

À ce stade, bifurquez sur la droite pour rejoindre un étang, puis remontez vers le lieu-dit **La Ville Thual**. En arrivant à **La Ville Thual**, tournez à gauche et longez la route communale des Vallées, amorçant la descente vers le **Linon** jusqu'à **Trévérien**.

Une fois à **Trévérien**, franchissez le canal pour poursuivre sur la rive gauche. Le retour se fait en longeant le canal pendant environ 4 km, vous menant à nouveau à la passerelle métallique du vieux bourg, croisée au début du sentier.

Avant d'arriver à **Evran**, traversez le petit canal grâce à une passerelle en bois et découvrez le **jardin des Cordiers**, face au cimetière. Ce lieu paisible vous invite à une pause bien méritée, confortablement installé dans les fauteuils de bois.

Enfin, la randonnée se termine par une déambulation dans les charmantes rues des **Cordiers**, un tour de l'église, et la venelle du **Clos Saint-Jean**, vous ramenant au point de départ.

Informations pratiques

- Au point de départ, un parking est à votre disposition, avec un point d'eau pour remplir vos gourdes, des tables ombragées

pour déjeuner, une aire de jeux pour enfants et une zone de bivouac gratuite.

- Une table de pique-nique est également accessible au vieux bourg (1), nichée entre les méandres du **Linon** et la passerelle métallique enjambant le canal.
- Enfin, à **Evran**, à proximité du cimetière, le **jardin des Cordiers** offre un cadre paisible avec des tables de pique-nique et des bancs face au canal, parfaits pour une pause détente.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-28937751/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



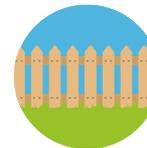
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.